

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 3 / Novembre 2023

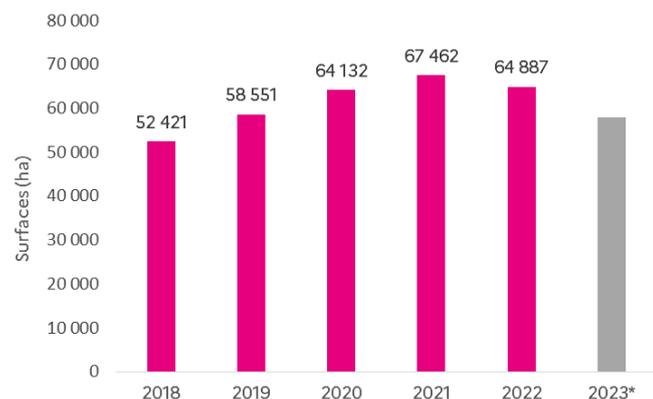
Selon les données déclarées à la PAC, les surfaces de PPAM en France continuent de régresser en 2023. La production de PPAM a semble-t-il été globalement correcte cette année sur le territoire métropolitain avec toutefois des disparités selon les régions et les plantes considérées. Économiquement, les marchés des PPAM à la production sont restés globalement moroses et notamment pour les produits labellisés Agriculture Biologique. Pour les marchés de l'aval de la filière, les ventes de plantes en pharmacie et parapharmacie et le marché des arômes alimentaires restent en progression malgré la crise.

État de la production française

Régression des surfaces de PPAM

Après avoir connu une forte progression jusqu'en 2021, la surface en PPAM en France est en régression, en 2023, pour la deuxième année consécutive selon les données provisoires des déclarations dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC). La baisse des surfaces semble généralisée pour l'ensemble des plantes à l'exception de la coriandre et de la sauge sclarée.

Évolution des surfaces de PPAM en France de 2018 à 2023

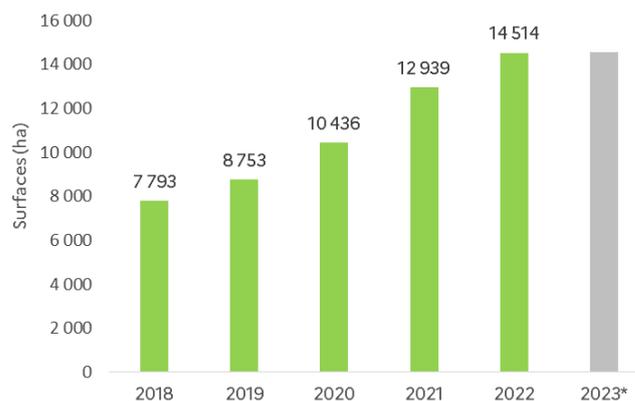


* Données provisoires

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP - déclarations PAC

Les surfaces bio déclarées, en augmentation depuis plusieurs années, semblent rester stables en 2023. Cette évolution cache en réalité une baisse de production pour de nombreuses plantes compensée par la progression de certaines d'entre elles, notamment la coriandre.

Évolution des surfaces de PPAM bio en France de 2018 à 2023



* Données provisoires

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP - déclarations PAC

Bilan global 2023

Selon les acteurs de la filière, la production de PPAM en 2023 a été globalement correcte sur le territoire métropolitain.

Les températures douces de cette année, accompagnées par les précipitations, ont été favorables à la production. Mais elles ont aussi engendré la prolifération des ravageurs et des adventices.

On observe toutefois une diversité de situations selon les régions et les plantes considérées. Ainsi, dans la moitié sud et l'est de la France, l'hiver et le printemps ont été particulièrement secs, contraignant certaines productions à être irriguées. Si les pluies des mois de mai et juin ont pu dans l'ensemble compenser ce manque d'eau, plusieurs productions ont quand même souffert de la sécheresse, phénomène récurrent depuis plusieurs années, qui a eu un impact sur les rendements et/ou la qualité des récoltes (taille des feuilles, etc.).

Dans cette deuxième moitié de l'année, les fortes précipitations compliquent les récoltes et retardent les semis pour la prochaine campagne.

Lavande et lavandin : une production contrariée

Pour la production lavandicole dans le sud-est de la France, à l'aube de la récolte, le potentiel de production était jugé « correct » par les professionnels. Cependant une attaque massive de larves de noctuelles en juillet a endommagé les cultures. Certaines parcelles ont ainsi été, selon les producteurs, totalement ravagées. La vallée du Rhône a moins été touchée car, les cultures étant plus avancées, l'attaque a eu lieu à la fin de la récolte. Les autres ravageurs (cécidomyies, arrima, etc.) ont également entraîné des dégâts sur la production.

D'après les premières estimations du CIHEF, la production d'huiles essentielles 2023 serait de 1500 à 1600 tonnes pour le lavandin et de 90 tonnes pour la lavande.

La ressource de la gentiane jaune s'amenuise

Selon l'association interprofessionnelle Gentiana Lutea, la filière gentiane jaune en France regroupe plus d'une centaine d'arracheurs saisonniers, une dizaine d'exploitants et plus de soixante liquoristeries/distilleries industrielles et artisanales. La production nationale de gentiane jaune est estimée à 2 000 tonnes de racines fraîches par an, principalement issues de la cueillette sauvage.

Cependant, la filière doit faire face à une diminution de la ressource du fait d'un déséquilibre depuis de nombreuses années entre la pression d'arrachage soutenue et le renouvellement de la gentiane. En effet, la reproduction et la croissance de cette plante, très lente, sont fortement impactées par le dérèglement climatique (hiver plus doux, sécheresses, etc.) ainsi que par l'intensification des pratiques agricoles et la déprise dans certains secteurs.

En 2023, même si les conditions climatiques étaient plutôt favorables, la gentiane jaune a très peu fleuri sur l'ensemble des massifs. Selon les acteurs de la filière, cela serait dû à la sécheresse et à la canicule de 2022.

Orchestrés par l'association Gentiana Lutea, des essais de culture ainsi que de réensemencement en milieu naturel de gentiane sont actuellement en cours.

La récolte d'arnica encore restreinte cette année

La récolte sauvage d'arnica est réalisée dans différents massifs. Avant 2019, une très grande partie de la production nationale provenait du Markstein

dans les Vosges. Cependant, depuis cette date, la floraison de cette plante se fait plus rare sur ce territoire en raison notamment des conditions climatiques défavorables (hiver doux et sécheresse).

Comme en 2020 et 2022, les représentants des cueilleurs, le Parc Régional des Ballons des Vosges et le département des Vosges¹ ont annulé la campagne de récolte en 2023 afin de préserver la ressource.

Par ailleurs, en lien avec cette baisse de la ressource, de nombreuses initiatives de mise en culture d'arnica ont été conduites depuis plusieurs années et dans différents secteurs.

Les acheteurs semblent ainsi orienter leurs approvisionnements vers l'arnica issue soit de cueillette dans d'autres massifs que les Vosges soit de la culture en France. Certains se fournissent également à l'étranger, notamment en Roumanie, important producteur.

Situation des marchés à la production

Des marchés qui restent globalement moroses

Le marché des PPAM à la production reste assez morose dans le contexte économique actuel. La demande s'est tassée et pour les produits issus de l'agriculture biologique elle reste dans une tendance baissière. En effet, selon plusieurs acteurs, le label bio ne serait plus toujours un critère d'achat attractif pour les PPAM et les prix de vente s'aligneraient sur ceux du conventionnel. De plus, il est relevé une accumulation de stocks de lots non conformes aux nouvelles normes établies pour certains contaminants naturelles (alcaloïdes, etc.).

Les marchés des huiles essentielles brutes françaises restent également peu dynamiques. Des stocks importants sont toujours répertoriés non seulement chez les producteurs mais aussi chez les premiers acheteurs.

Plus spécifiquement pour les huiles essentielles de lavande et de lavandin, les professionnels du secteur estiment que le report de stock s'élève à au moins une année de consommation. Les prix constatés à la production restent bas. Au niveau international, d'après les données de Trade Data Monitor, les États-Unis semblent continuer à réduire leurs importations d'huiles essentielles de lavande et de lavandin. En effet 341 tonnes ont été importées sur le sol américain au premier semestre 2023 contre 532 tonnes au premier semestre 2022. La baisse est constatée pour tous les principaux pays fournisseurs (France, Bulgarie, Chine, Espagne).

¹ « Annulation de la cueillette d'Arnica » - Parc des Ballons des Vosges - [<https://www.parc-ballons-vosges.fr/les-actualites/annulation-de-la-cueillette-darnica/>]

Situation des marchés et de la consommation

Les plantes aromatiques surgelées vendues en GMS

Le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM)² a effectué fin 2022 une enquête au stade détail sur les plantes aromatiques surgelées vendues en GMS (521 références répertoriées). Les plantes les plus rencontrées sont le persil, le basilic, la ciboulette, la coriandre et l'aneth.

La plupart des plantes aromatiques surgelées sont vendues en boîtes de 50 g (88 % des relevés).

Les magasins ne proposent généralement qu'une seule référence par plante.

Les plantes aromatiques surgelées labellisées agriculture biologique représentent seulement un tiers des références.

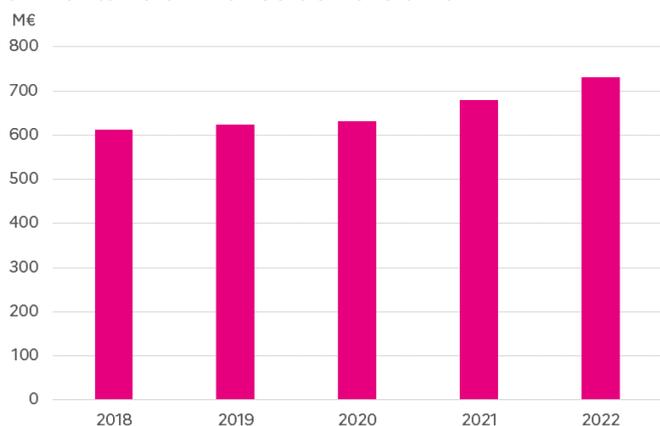
L'origine n'est mentionnée que dans 46 % des cas : pour 32 % des références, la plante est récoltée en France et pour 14 % hors France (notamment Espagne, Royaume-Uni et Chine).

Par ailleurs, la labellisation AB s'accompagne d'un niveau de prix supérieur. Enfin, l'origine France semble être une source de valorisation pour les produits conventionnels mais ne l'est pas toujours pour les références biologiques.

Le chiffre d'affaires de l'aromatique alimentaire continue de progresser

D'après le SNIAA³, le chiffre d'affaires des arômes alimentaires en France est de 730 millions d'euros en 2022, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2021. Ce marché reste en progression depuis plus de dix ans.

Évolution du chiffre d'affaires de l'aromatique alimentaire en France de 2018 à 2022

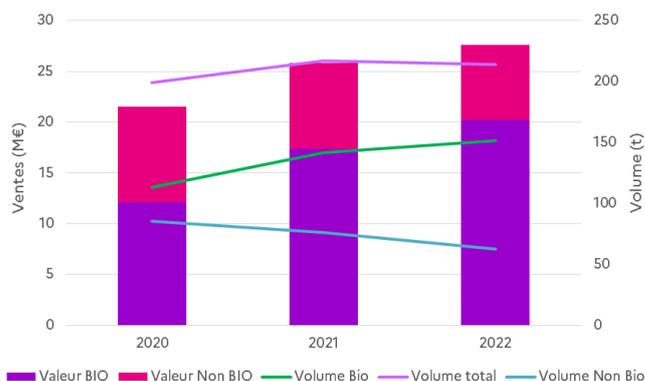


Source : SNIAA

Marché des infusions et plantes en pharmacie

Le marché des infusions et plantes à infuser en pharmacie représente 24,9 millions d'euros et les volumes sont estimés à 194 tonnes en 2022. En valeur, ce marché est en augmentation depuis 2020. En volume, il a augmenté entre 2020 et 2021 et est resté stable en 2022.

Évolution des ventes d'infusions et plantes à infuser en valeur et volume en pharmacie de 2020 à 2022 en France



Source : FranceAgriMer d'après les données d'Openhealth Company

Une grande part des infusions et plantes vendues en pharmacie en 2022 sont labellisées agriculture biologique (71,3 % en valeur et 68,7 % en volume). Alors que les ventes de produits non labellisés décroissent, celles des infusions et plantes bio sont en augmentation : de 10,9 millions d'euros en 2020, elles ont atteint 17,8 millions d'euros en 2022 (soit +66 %). Il en est de même pour les volumes, qui sont passés de 99 tonnes en 2020 à 133 tonnes en 2022.

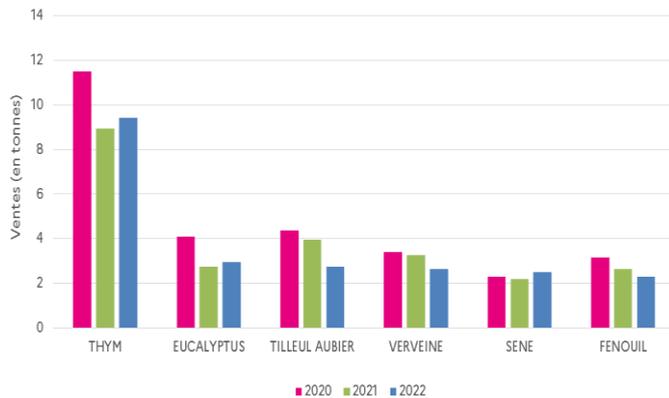
En pharmacie, les ventes les plus importantes concernent les mélanges de plantes (78,2 % du marché des infusions) avec un chiffre d'affaires de 19,5 millions d'euros en 2022. Ces ventes sont en augmentation sur les trois dernières années. Les ventes de plantes simples (produits constitués d'une seule plante) représentent, quant à elles, 5,4 millions d'euros en 2022 et sont en diminution depuis 2020.

Les principales plantes simples vendues en pharmacie, en volume, sont le thym, l'eucalyptus, l'aubier de tilleul, la verveine, le séné et le fenouil. En valeur, le classement diffère légèrement même si le thym est la plante qui génère également le plus de valeur : il est suivi de la camomille romaine, de la verveine, de l'eucalyptus, du tilleul, de la camomille matricaire et du fenouil. Le prix est très variable selon la plante et son conditionnement.

² « Les plantes aromatiques surgelées au stade détail en 2022 » - Réseau des Nouvelles des Marchés - [https://rnm.franceagrimer.fr/bilan_campagne?pl_aromatiques_surg]

³ « L'industrie : Quelques chiffres » - SNIAA - [<https://www.sniaa.org/industrie#chiffres>]

Volume des ventes des principales plantes simples en pharmacie en France de 2020 à 2022

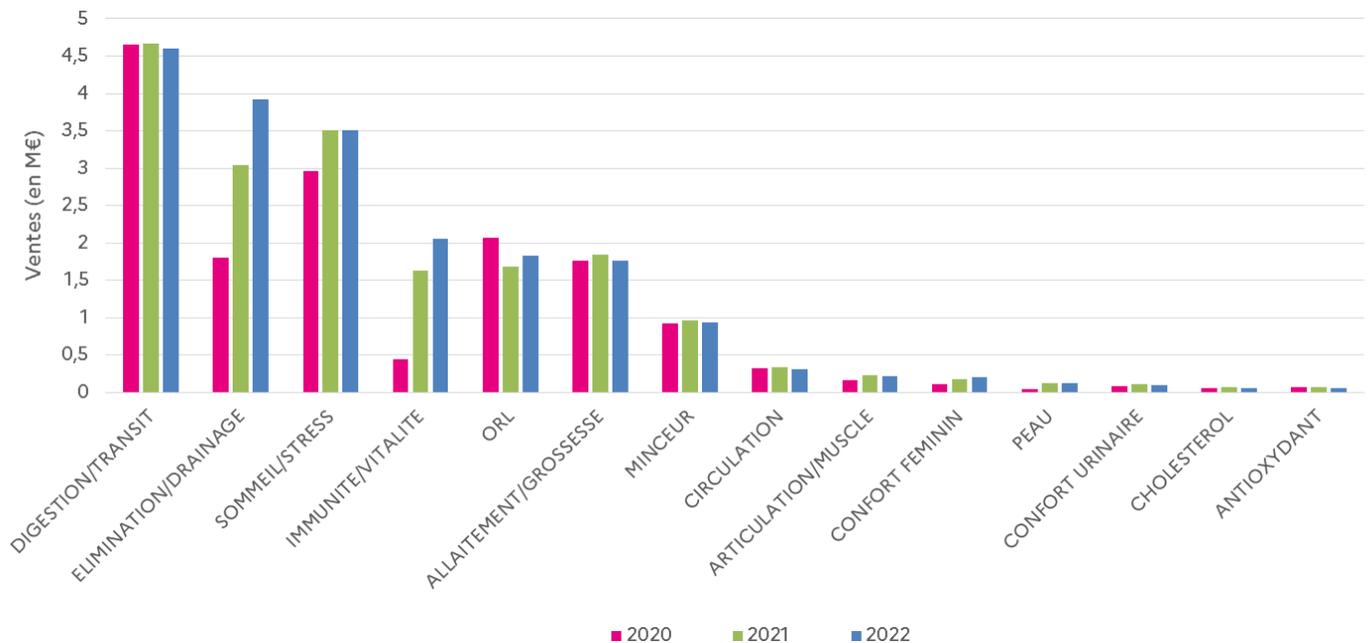


Source : FranceAgriMer d'après les données d'Openhealth Company

NB: Les volumes des plantes vendues dans des mélanges ne sont ainsi pas pris en compte.

En valeur, 71,5% des ventes de plantes en pharmacie concernent des produits pour lesquels le fabricant a indiqué au moins une allégation. Les allégations les plus vendues en valeur sont : la digestion/transit (18,5% des ventes en valeur) suivie de l'élimination/drainage (15,7%) puis du sommeil/stress (14,1%). À noter la forte augmentation ces trois dernières années des ventes sous les allégations élimination/drainage et immunité/vitalité alors que les autres principales allégations sont assez stables.

Évolution des ventes d'infusions et plantes à infuser par allégation* en valeur en pharmacie de 2020 à 2022 en France



* Allégation indiquée par le fabricant. Si un produit possède plusieurs allégations, les ventes de ce dernier sont comptabilisées dans chacune d'entre elles.

Source : FranceAgriMer d'après les données d'Openhealth Company

Le marché des infusions et des plantes en pharmacie se partage entre 145 marques différentes, dont la plus vendue est PANDA TEA avec 20% des parts de marché, suivie de YOGI TEA (16%) et NUTRI-SANTÉ (11%) en 2022. Les mélanges de plantes réalisés par les pharmaciens eux-mêmes ne représentent que 0,1% des parts du marché.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagri.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR